

Spécialisation généraliste

Anne-Marie BERTRAND

Directeur de la Bibliothèque Municipale de Nantes

L'invitation à participer à cette réflexion sur la formation m'amène à m'exprimer ici en tant que directeur d'une bibliothèque municipale, c'est-à-dire en tant que "client" de formation pour le personnel de mon établissement. Je ne parlerai pas de tout ce que cela recouvre, qui appellerait de trop longs développements : je ne ferai ici que quelques remarques générales, qui ont pour point de départ la formation vue par le nouveau C.A.F.B. et qui s'éloignent sensiblement de ce point de départ.

Début 1989, après le tronc commun et l'option, existent donc quatre spécialisations : jeunesse, patrimoine, musique, image. Me frappe ici l'absence d'une spécialisation "Adultes", dont l'option "Bibliothèque publique" jouait naguère le rôle. Ne connaissant pas les raisons, probablement profondes, qui ont présidé à cette décision, je me contente ici de la déplorer et de m'interroger sur ce qu'elle signifie.

Je la déplore pour trois raisons : d'une part parce qu'elle laisserait croire que la connaissance des documents adultes et des publics adultes est innée, d'autre part, parce que son

équivalent, l'option "Bibliothèque publique", était utile pour les personnes amenées à être les seuls agents qualifiés dans une annexe ou une bibliothèque ; enfin, parce qu'il faudra bien à l'avenir affecter dans les secteurs "Adultes" des titulaires des spécialisations "Jeunesse" ou "Musique", avec les insatisfactions qui risquent d'en découler.

Mais surtout, je voudrais rapprocher cette organisation du cursus d'autres indices concordants : dans les établissements ou dans les associations professionnelles, on constate de la part d'un grand nombre de bibliothécaires une revendication "identitaire" de dénomination et de regroupement selon les secteurs où ils travaillent (jeunesse, discothèque, vidéo-thèque...). La Direction du Livre est en train de mettre au point une formation pour des bibliothécaires chargés des publics spécifiques (spécificothécaires ?). Les publics, justement, sont de plus en plus hachés, saucissonnés : handicapés, illettrés, immigrés, hospitalisés, détenus, et bientôt prostituées, gens du voyage, sportifs de haut niveau, etc. Cette atomisation va être encouragée par le nouveau mode d'attribution des subventions C.N.L. qui se fera désormais sur projets.

Dernier exemple : après les Conseillers Techniques Régionaux au Livre (C.T.R.L.), la Direction du Livre vient de créer des conseillers patrimoniaux régionaux... et ensuite des conseillers informatiques ? des conseillers audiovisuels ? des conseillers pour les publics spécifiques ?

Je ne nie pas, bien entendu, qu'il y ait des documents particuliers, des publics particuliers, des techniques particulières, des savoir-faire particuliers... mais je redoute qu'à considérer les bibliothécaires comme des techniciens dans un domaine précis et les bibliothèques comme un agrégat de services diversifiés, on ne perde de vue ce qu'est une bibliothèque publique, ce qu'est son rôle de service public en direction de tous les publics de la cité, ce que sont ses missions qui, me semble-t-il, vont au-delà de

la satisfaction des souhaits des différents utilisateurs.

Sommes-nous entrés subrepticement, voire à notre corps défendant, dans une ère consumériste et techniciste, où les bibliothèques n'auraient qu'à s'appuyer sur des spécialistes pour assurer le meilleur service rendu dans leurs différents domaines d'activité ? Je ne dis pas, non vraiment pas, que je suis contre la qualité du service rendu. Je dis que les moyens ne sont pas une fin et que les techniques ne sont pas une légitimité. Je dis que le rôle que nous avons à jouer ne doit pas se diluer dans des expertises multiples et que ce n'est pas en additionnant un malade de l'incunable, un allumé de l'U-matic et un speedé d'intermarc qu'on obtiendra une équipe capable de définir, faire adopter par ses élus puis appliquer une

politique du livre pour sa ville.

Jean Tabet parle, quelque part, de "culture professionnelle". Je lui emprunte, sans sa permission, cette expression que je complète pour l'appeler "culture générale professionnelle" sous laquelle je regroupe quelques techniques de base, le sens du service public, et l'écosystème du livre, de la lecture et des bibliothèques, des ambitions et des projets pour les bibliothèques, en passant par la connaissance critique des tendances, des modes, des lacunes et des blocages qui s'y manifestent. Et je plaide donc pour une véritable formation en "culture générale professionnelle". Pour former de vrais bibliothécaires, des bibliothécaires complets.